

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE PAPINEAU**



Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Duhamel, tenue **le mercredi 26 juillet 2017, à 10h**, à la salle de conférence sise au 1890 de la rue Principale, à Duhamel, sous la présidence du maire, Monsieur David Pharand.

Sont présents : Madame Doris Larose, Messieurs Michel Longtin, Gaëtan Lalande, Daniel Berthiaume et Gilles Payer

Est absent avec motivation : Monsieur Noël Picard

Le directeur général adjoint, monsieur Daniel René est présent et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

1. Ouverture de l'assemblée par monsieur le maire
2. Renoncement à la rémunération des élus pour la tenue d'une séance extraordinaire
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Début des travaux chemin de la Grande-Baie- Programme de réhabilitation du réseau routier local (RIRL)- volet II
5. Autorisation de paiement des frais de surveillance travaux rue Principale et Lac-Gagnon O.- Programme de réhabilitation du réseau routier local (RIRL)- volet I
6. Autorisation de paiement Uniroc, travaux rue Principale et Lac-Gagnon O. Programme de réhabilitation du réseau routier local (RIRL)- volet I
7. Période de questions
8. Fermeture de l'assemblée

1. OUVERTURE DE LA SEANCE

2017-07-18490
Ouverture de la séance

Il est **résolu** à l'unanimité

D'ouvrir la séance à 10h15.

ADOPTÉE.

2. Renoncement à la rémunération des élus pour la tenue d'une séance extraordinaire;

2017-07-18491
Renoncement à la rémunération des élus pour la tenue d'une séance extraordinaire;

CONSIDÉRANT QUE la convocation de cette assemblée extraordinaire coïncide avec la tenue de la plénière régulière;

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Les membres du conseil municipal renoncent au paiement de la rémunération supplémentaire pour la tenue d'une séance extraordinaire.

ADOPTÉE.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

**2017-07-18492
Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

le Conseil approuve l'ordre du jour tel que lu.

ADOPTÉE.

4. Début des travaux chemin de la Grande-Baie- Programme de réhabilitation du réseau routier local (RIRL)- volet II

2017-07-18493 Début des travaux chemin de la Grande-Baie- Programme de réhabilitation du réseau routier local (RIRL)- volet II

CONSIDÉRANT la réception de la lettre d'accord du Ministre Laurent Lessard pour les travaux volet II sur le chemin Grande-Baie (aide financière de 293 537\$) ;

CONSIDÉRANT l'approbation du règlement d'emprunt au montant de 840 000\$ pour la réalisation des travaux de réfection sur le chemin de la Grande-Baie;

CONSIDÉRANT QUE l'octroi du mandat a déjà été donné à 9088-9569 Québec inc., plus bas soumissionnaire, conditionnellement aux considérants mentionnés ci-haut selon la résolution numéro 2017-06-18439 ;

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Le Conseil de la municipalité de Duhamel décrète le début des travaux sur le chemin Grande-Baie dans le cadre du programme de réhabilitation du réseau local, volet accélération des investissements sur le réseau routier local (volet II).

ADOPTÉE.

5. Autorisation de paiement des frais de surveillance des travaux rue Principale et Lac-Gagnon O.- Programme de réhabilitation du réseau routier local (RIRL)- volet I

2017-07-18494 Autorisation de paiement des frais de surveillance des travaux- rue Principale et Lac-Gagnon O. Programme de réhabilitation du réseau routier local (RIRL)- volet I

ATTENDU la résolution numéro 2017-04-18391 concernant le mandat octroyé à la firme WSP selon le budget accordé de 18K par le Conseil municipal ;

CONSIDÉRANT QU'un surplus de temps de surveillance a été facturé vu l'ampleur du chantier, selon les tarifs pré-établis à l'entente ;

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Les membres du Conseil autorisent le paiement de la facture numéro 0664635, de WSP, au montant de 21 018.64\$ plus taxes applicables pour les frais de surveillance encourus pour les travaux de la rue Principale et Lac-Gagnon O. du programme de réhabilitation du réseau routier local (RIRL)- volet I.

ADOPTÉE.

6. Autorisation de paiement Uniroc, travaux rue Principale et Lac-Gagnon O. Programme de réhabilitation du réseau routier local (RIRL)- volet I

2017-07-18495 Autorisation de paiement Uniroc, travaux rue Principale et Lac-Gagnon O.- Programme de réhabilitation du réseau routier local (RIRL)- volet I
--

ATTENDU la résolution numéro 2017-07-18474 autorisant un premier versement au montant de 500K à la firme Uniroc pour des travaux sur la rue Principale et Lac-Gagnon O.;

ATTENDU les travaux livrés pour acceptation provisoire le 10 juillet 2017;

ATTENDU deux des quatre quittances non-reçues représentant un faible pourcentage du montant total des dénonciations de contrats reçues

ATTENDU la réception de l'avis de conformité de la CNESST;

ATTENDU la recommandation de la direction générale de verser un second versement partiel de l'ordre d'environ de 30% de la valeur du contrat sachant que la valeur résiduelle retenue couvre les quittances non-reçues;

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

Les membres du Conseil autorisent le versement du 2^{ième} paiement au montant de 300K plus taxes à la firme Uniroc pour les travaux de réfection de la rue Principale et Lac-Gagnon O. – Programme de réhabilitation du réseau routier local (RIRL)- volet I.

ADOPTÉE.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

2017-07-18496 Levée de la séance

Il est **résolu** à l'unanimité

QUE,

la séance soit et est levée à 10h20.

ADOPTÉE.

David Pharand
Maire

Daniel René
Directeur général adjoint